

# 1. COMMENT OBTENIR LE PARDON DE SES PÉCHÉS ?

Fondamentalement, **Dieu seul pardonne les péchés** (Mc 2,7). Jésus, le Fils de Dieu a le pouvoir de remettre les péchés sur la terre (Mc 2,5,10) et il donne ce pouvoir à d'autres (Jn 20,21-23) pour qu'ils l'exercent en son nom. (Cf. CEC n° 1441)

Radicalement, c'est par la foi en l'Évangile et par le **baptême** qu'on acquiert la rémission de tous les péchés et le don de la vie nouvelle. (Cf. CEC n° 1427)

*“Convertissez-vous, et que chacun de vous soit baptisé au nom de Jésus Christ pour le pardon de ses péchés ; vous recevrez alors le don du Saint-Esprit.”*  
Ac 2,38

Après le baptême, pour ceux qui sont tombés dans le péché grave, le **sacrement de Pénitence** offre une nouvelle possibilité de se convertir.

*“La confession individuelle et intégrale suivie de l'absolution demeure le seul **mode ordinaire** par lequel les fidèles se réconcilient avec Dieu et l'Église, **sauf** si une **impossibilité physique ou morale** dispense d'une telle confession.”* (CEC n° 1484).

Or confesser ses péchés à un prêtre dans les **conditions actuelles** devient difficile ou impossible. La confession exige une proximité... difficile à mettre en œuvre actuellement du côté des fidèles comme des prêtres. Nous sommes donc dans le cas d'une **impossibilité majeure**. Dès lors le pardon s'obtient de multiples manières.

## RAPPELS SIMPLES, BASIQUES...

Le pardon s'acquiert d'abord par une **conversion** vers Dieu de tout notre cœur, une “pénitence intérieure” qui est une réorientation de toute notre vie.

Prendre sa croix, chaque jour, et suivre Jésus est le chemin le plus sûr de la pénitence (cf. Lc 9,23).

Le pardon est donné, par exemple, par :

- le jeûne, la prière, l'aumône (Cf. Mt 6,1-18),
- la réconciliation avec son prochain,
- les larmes de pénitence,
- le souci du salut du prochain (“Celui qui ramène un pécheur du chemin où il s'égarait sauvera son âme de la mort et couvrira une multitude de péchés.” Jc 5,20),
- l'intercession des saints
- la charité (“Avant tout, ayez entre vous une charité intense, car la charité couvre une multitude de péchés.” 1P 4,8),
- des gestes de réconciliation,
- le souci des pauvres, l'exercice et la défense de la justice et du droit (Cf. Am 5,24 ; Is 1,17)
- l'aveu des fautes aux frères,
- la correction fraternelle,
- la révision de vie,
- l'examen de conscience. (Cf. CEC n° 1434-1435)

**En résumé**, comme l'a dit le pape François, nous pouvons **parler avec Dieu** et lui demander pardon de tout notre cœur : on obtient ainsi le pardon des péchés véniels. De plus, si nous promettons à Dieu de nous confesser plus tard, on obtient aussi **déjà** le pardon des péchés mortels.

*“La contrition parfaite remet les fautes vénielles ; elle obtient aussi le pardon des péchés mortels, si elle comporte la ferme résolution de recourir dès que possible à la confession sacramentelle.”*  
(CEC n° 1452)